Roissy, le 10 novembre 2017

Le 20 septembre 2017, le projet « Rise&Fly » de mise aux enchères des sièges invendus sur nos vols était retiré suite à la grogne de l'ensemble des salariés(es) d'Air France.

Le 25 septembre, l'intersyndicale Air France demandait de manière officielle et unanime l'ouverture de négociations en vue d'obtenir un accord d'entreprise sur les Facilités de Transport, seul à même de contractualiser et de sécuriser les GP et leur utilisation.

Le 27 septembre, par l'intermédiaire de Gilles Gateau, Directeur Général des Ressources Humaines, la direction acceptait de nous recevoir le 8 novembre sous la forme d'une simple réunion d'information, écartant par là même toute idée d'accord d'entreprise sur le sujet.

Le 8 novembre, contraints par le refus dogmatique de la direction de toute contractualisation de nos Facilités de Transport, les représentants de l'intersyndicale ont lu et remis en main propre à M. G. Gateau un courrier dont vous trouverez la teneur au verso.

Nous avons donné à la direction jusqu'au 30 novembre prochain pour qu'elle révise sa position sur l'ouverture de négociations concernant les facilités de transport. Si la direction ne donnait pas suite à notre demande et persistait à nier que les GP sont un point incontournable et indissociable du contrat social des salariés(es) d'Air France, préparons-nous Personnels Sol, PNC et Pilotes, à montrer une détermination sans faille en suivant massivement le mot d'ordre de grève de l'ensemble des personnels qui sera alors émis.

L'intersyndicale Air France.

AIR FRANCE
Monsieur Gilles Gateau
Directeur Général Adjoint
Ressources Humaines
45 rue de Paris
97747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 08 novembre 2017.

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Vous nous avez conviés ce jour à une réunion d'information et d'échange concernant les GP et les facilités de transport. Comme vous le soulignez dans votre invitation, nous vous interpelons régulièrement sur ce sujet qui préoccupe au plus haut point tous les salariés de l'entreprise.

Vous écartez régulièrement l'idée d'une ouverture de négociation concernant ces facilités de transport afin, pour reprendre vos termes, de ne pas fragiliser ces billets. Mais à l'heure actuelle les salariés de l'entreprise se trouvent dans la situation de ne plus pouvoir profiter pleinement de ces facilités de transport qui portent bien mal leur nom.

Face à cette situation de lente agonie nous ne participerons pas à une énième réunion de simples "échanges" sur ce sujet brûlant.

Tous les syndicats signataires vous demandent solennellement l'ouverture de négociations sur les GP. Nous devons trouver un moyen rapide et fiable de contractualiser l'accès de tous les salariés aux avions du groupe AF.

Si vous décidiez une nouvelle fois de rejeter cette revendication persistante de nos organisations d'ici la fin du mois, nous serions alors contraints de vous faire parvenir un préavis de grève intersyndical.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, M. le Directeur Général Adjoint, l'expression de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale AF

